

Depuis 2019, l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes permet de mesurer les inégalités salariales dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Son objectif est de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Cet index permet de mesurer sur 100 points l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il s'articule autour de 4 à 5 indicateurs.

Résultat de l'index 2025

La société a obtenu la note de **86 points** à l'Index calculé en 2026 au titre de la période de décembre 2024 à novembre 2025.

Les résultats obtenus pour chaque indicateur sont les suivants.

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Écarts de Rémunération	1	36	40	40
Écarts d'augmentations individuelles	1	35	35	35
Augmentation de salariées au retour de leur congé de maternité	1	15	15	15
Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables		86		100
Index (sur 100 points)		86		100

Objectifs de progression

OneStock demeure engagée dans la promotion de l'égalité femme-homme, poursuivant avec détermination ses actions en faveur d'un environnement équitable et inclusif.